

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:	SANIBLEND 256
	DIN 02493152
Autres moyens d'identification	S256L
Usage du produit/Description:	NETTOYANT-DÉSINFECTANT-DÉTERGENT-DÉSODORISANT-CONTRÔLE DE MOISISSURES-FONGICIDE
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	Safeblend (Chemotec). 5800 ONTARIO E. MONTRÉAL, QC H1N 0A2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	1-800-729-6321 (Disponible de 8H à 16H30 du Lundi au Vendredi)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Globally Harmonized System):

Ce produit est régi par le règlement sur les Aliments et Drogues et non par le SIMDUT

2b Éléments d'étiquetage



Symbol:

Avertissement: Danger

Mentions de danger:

Toxique en cas d'ingestion.

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires.

CONSEILS DE PRUDENCE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER - CORROSIF.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires. Éviter le contact avec les yeux, la peau, ou les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial et des gants en caoutchouc pendant la manipulation. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Bien se laver à l'eau et au savon après toute manipulation.

TOXIQUE. Contenu nocif. Ne pas avaler. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Éviter la contamination des aliments.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. En cas de contact avec les yeux, consulter un médecin. En cas d'ingestion, boire beaucoup d'eau. Éviter l'alcool.

Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Pour la consultation médicale, amener avec vous le contenant, l'étiquette, ou le nom du produit et son Identification Numérique de Drogue.

AVIS AU MÉDECIN: Des dommages possibles aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'utilisation du lavage gastrique.

Mention d'avertissement: Voir sous conseils de prudence.

Mention de danger: Voir sous conseils de prudence.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENT SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Alcool éthoxylé	68131-39-5	1-5	Irritation oculaire, catégorie 2
Chlorure d'alkyldiméthylbenzyle ammonium	68424-85-1	7-10	Irritation cutanée, catégorie 1B Toxicité orale, aigüe, catégorie 4 Lésions oculaires graves — catégorie 1
Chlorure de Octyldécylidiméthyle ammonium	32426-11-2	4-7	Irritation cutanée, catégorie 2 Toxicité orale, aigüe, catégorie 4 Lésions oculaires graves — catégorie 1
Chlorure du didécyle diméthyle ammonium	7173-51-5	1-5	Irritation cutanée, catégorie 2 Toxicité orale, aigüe, catégorie 3 Lésions oculaires graves — catégorie 1
Chlorure de Diocytidiméthyle ammonium	5538-94-3	0.1-1.0	Irritation cutanée, catégorie 1 Toxicité orale, aigüe, catégorie 4 Lésions oculaires graves — catégorie 2A
Éthanol	64-17-5	1-2	Liquide inflammable – catégorie 3

Les concentrations réelles constituent un secret commercial

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

4a Description des premiers soins:

Contact oculaire:

Rincer délicatement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. En présence de verres de contact, les retirer si possible, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin si les irritations persistent.

Contact cutané:

Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin si des irritations apparaissent. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation:

Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis donner la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

Ingestion:

Faire boire beaucoup d'eau si la personne est consciente. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement.

4b Principaux symptômes et effets

Yeux: Peut causer une irritation qui peut être grave si non rincée rapidement

- Peau:** Un contact direct à court terme peut causer une irritation qui peut être grave si non rincée rapidement.
- Inhalation:** Irritation possible des voies respiratoires
- Ingestion:** Peut causer une irritation et des brûlures de l'appareil digestif.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucun traitement particulier n'est requis.

SECTION 5 - MESURES CONTRE LES INCENDIES

5a Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (éviter si possible les pulvérisations puissantes), mousse, poudres chimiques sèches, dioxyde de carbone. Le produit lui-même n'est pas inflammable, mais il peut générer de l'oxygène lors de sa décomposition.

Moyens d'extinction inappropriés :

Aucun connu.

5b Dangers spécifiques au produit

Produits de combustion dangereux :

Oxydes de carbone, azote et autres gaz irritants.

5c Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures/équipements spéciaux de lutte contre l'incendie :

Lors d'un incendie, des fumées et des vapeurs irritantes peuvent être générées. Un appareil respiratoire autonome est requis pour le personnel de lutte contre l'incendie afin de se protéger des produits irritants produits lors de la combustion. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Un jet d'eau dirigé vers le produit génère beaucoup de mousse

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protection individuelle :

Éviter le contact avec les yeux. Assurer une aération et une ventilation adéquates. Le sol sera glissant en cas de déversement. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8).

6b Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Arrêter la fuite. En cas de déversement important, pomper le produit dans des fûts ou nettoyer les déversements à l'aide d'un matériau absorbant. Poursuivre le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le sol sera glissant.

6c Précautions environnementales :

Le produit est biodégradable. Ne pas rejeter de grandes quantités dans les égouts.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Précautions pour une manipulation sans danger :

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Voir section 2 pour les détails

7b Conditions de stockage sans danger :

Conserver dans un récipient hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Protéger du gel.

7c Matériaux d'emballage spéciaux :

Éviter le contact avec du javellisant et du peroxyde. Aucune autre incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**8a Paramètres de contrôle**

	Ontario Time-weighted Average Limit (TWA)	Ontario Short-Term Exposure Limit (STEL)	Notations
Ethanol	1000 ppm	None établie	

8b Contrôles techniques :

Non requis dans des conditions normales d'utilisation.

8c Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire :

Non requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et autres équipements de protection :

En cas de contact, porter des gants en caoutchouc. Bottes imperméables en cas de déversement important.

Protection des yeux et du visage: Voir section 2

Considérations générales d'hygiène :

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Une bonne hygiène est recommandée après utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique

Liquide

Couleur

Incolore

Odeur

Odeur de citron

Point de fusion et point de congélation

Environ 0 °C

Point d'ébullition

Environ 100 °C

Inflammabilité

N/A

Limites inférieure et supérieure d'inflammabilité

N/A

Point d'éclair

Ne porte pas à ébullition

Température d'auto-inflammation

N/A

Température de décomposition

N/A

pH

7 - 8

Viscosité

<100 cps à 24 °C

Solubilité dans l'eau

Miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N/A

Pression de vapeur (mm Hg)

Environ 20 (eau)

Densité ou masse volumique spécifique (eau = 1 à 4 °C)

1,0 g/cm³ à 20 °C

Densité de vapeur relative

Environ 0,6 (eau)

Caractéristiques des particules

N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET LA STABILITÉ

10a Réactivité :

Pas connue

10b Stabilité chimique :

Stable à température ambiante, dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10c Possibilité de réactions dangereuses :

Peut réagir en contact avec les acides forts et les oxydants puissants.

10d Conditions à éviter :

Éviter le contact avec les acides forts et les oxydants puissants.

10e Matières incompatibles :

Acides forts, oxydants puissants.

10f Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de carbone et d'azote, ammoniaque et autres gaz irritants.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux et ingestion.

Yeux: Peut causer une irritation qui peut être grave si non rincée rapidement.

Peau: Un contact direct à court terme peut causer une irritation qui peut être grave si non rincée rapidement.

Inhalation: Irritation possible des voies respiratoires

Ingestion: Peut causer une irritation et des brûlures de l'appareil digestif.

Cancérogénicité :

aucun ingrédient n'est répertorié par le CIRC comme cancérogène potentiel pour l'homme.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :

Non disponible

Sensibilisation de la peau :

Non sensibilisant selon OECD 406

Sensibilisation des voies respiratoires :

P/D

Matières synergiques :

P/D

Autres dangers importants:

P/D

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL50 est supérieure à 4,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux. Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ECOLOGIQUES

12a Écotoxicité:

Non disponible

12b Persistance et dégradabilité :

Le produit est biodégradable.

12c Potentiel de bioaccumulation :

Non disponible

12d Mobilité dans le sol : Non disponible.

12e Autres effets indésirables : Aucun autre effet environnemental négatif (par exemple, sur la couche d'ozone, potentiel de génération d'ozone d'origine photochimique, perturbation endocrinien, réchauffement climatique) ne pourrait survenir de par l'utilisation de ce produit.

SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éviter la contamination des aliments. Rincer à fond le contenant avant élimination. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. Éliminer le contenant conformément aux exigences municipales, provinciales et territoriales. Pour toute information concernant l'élimination des produits non utilisés ainsi que le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence de réglementation provinciale responsable ou au fabricant.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORTATION

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada:

Numéro UN: DOT, IMG, IATA UN2920

Appellation réglementaire :

DOT + TDG: Corrosive liquid, n.o.s. (Didecyldimethylammonium chloride, Alkyl(C12-16) Dimethylbenzylammonium chloride)

IMDG, IATA: Corrosive liquid n.o.s. (Didecyldimethylammonium chloride, Alkyl(C12-16) Dimethylbenzylammonium chloride)

Classe de danger: DOT, IMDG, IATA: Classe: 8- Substances corrosives

Groupe d'emballage: DOT, IMDG, IATA: Classe: III, Quantité limitée: 4 Litres

Dangers environnementaux: S/O

Transport en vrac: S/O

Précautions spéciales: Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

SECTION 15 - RENSEIGNEMENT SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Informations SIMDUT :

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données de sécurité (FDS) contient toutes les informations requises par le RPD.

Classification SIMDUT 2015 : Voir la section 2a

Informations CEPA : Les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire de la LIST (DSL)

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2026-01-07

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiches de données de sécurité